



**CHÂTEAURoux
MÉTROPOLE**

Le jeudi 29 juin 2023, le Conseil communautaire de Châteauroux-Métropole, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 21 juin 2023 et sous la Présidence de Mme Pascale BAVOUZET, Président, a délibéré.

Présents (39) : Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, M. Dominique TOURRES, M. Charles-Henri BALSAN, M. Eric CHALMAIN, Mme Frédérique GERBAUD, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Tony IMBERT, M. Maxime GOURRU, M. Gilles CARANTON, M. Didier BARACHET, Mme Pascale BAVOUZET, M. Jean TORTOSA, M. Fabien BISTON, Mme Marie SALLÉ, M. Luc DELLA-VALLE, Mme Danielle FAURE, M. Christian BARON, M. Marc DESCOURAUX, M. Jacques BREUILLAUD, M. Didier DUVERGNE, Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT, M. Bruno PALLEAU, Mme Valérie LEGRÉSY, M. Jean-Michel FORT, M. Gilbert BLANC, M. Ludovic RÉAU, M. Henri LORY, M. Philippe GUERINEAU.

Excusé(s) (14) : Mme Sabine DESMAISON, M. Olivier VIGNAU. M. Gil AVÉROUS ayant donné procuration à M. Michel GEORJON, Mme Imane JBARA-SOUNNI ayant donné procuration à M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine DUPONT ayant donné procuration à M. Charles-Henri BALSAN, M. Stéphane ZECCHI ayant donné procuration à Mme Frédérique GERBAUD, Mme Nahima KHORCHID ayant donné procuration à M. Brice TAYON, M. Damien NOEL ayant donné procuration à M. Denis MERIGOT, Mme Alix FRUCHON ayant donné procuration à M. Tony IMBERT, M. Marc FLEURET ayant donné procuration à M. Fabien BISTON, Mme Delphine GENESTE ayant donné procuration à Mme Marie SALLÉ, Mme Christelle PALLEAU ayant donné procuration à M. Philippe GUERINEAU, Mme Brigitte VOITIER ayant donné procuration à M. Ludovic RÉAU, M. Noël BLIN ayant donné procuration à Mme Florence PETIPEZ.

Délibération affichée et
exécutoire le : 3/07/2023

22 : Décision modificative n°3 - exercice 2023 - Budget principal de la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole

Vu le Budget Primitif adopté par le Conseil communautaire le 13 décembre 2022 ;

Vu les résultats du compte financier unique 2022 ;

Considérant que la décision modificative n°3 de l'exercice 2023 du budget principal soumis à votre approbation a pour objet reprendre les résultats de l'exercice 2022 et les restes à réaliser d'investissement de 2022 ;

Il convient d'apporter les ajustements suivants au budget principal de la Communauté

d'agglomération Châteauroux Métropole :

FONCTIONNEMENT			
RECETTES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
002	002	Résultat de fonctionnement reporté	14 876 661,34
70	70875	Remboursements de frais par les communes membres du GFP	13 046,00
73	7351	Fraction compensatoire de la TFPB et de la taxe d'habitation sur les résidences principales	1 008 559,00
73	7352	Fraction compensatoire de la CVAE	5 464 509,00
731	73111	Impôts directs locaux	323 454,00
731	73112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-5 200 000,00
731	73113	Taxe sur les surfaces commerciales	140 325,00
731	73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	66 783,00
74	741124	Dotations d'intercommunalité des EPCI	138 084,00
74	741126	Dotations de compensation des groupements de communes	55 618,00
74	7472	Participations Régions	27 200,00
74	748312	D.C.R.T.P	-2 046,00
74	74832	État – Compensation au titre de la Contribution Économique Territoriale (CFE)	139 056,00
74	74833	État – Compensation au titre des exonérations de taxes foncières	10 126,00
77	773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00
		Sous-total des recettes réelles	17 066 375,34
042	777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	745 000,00
		Sous-total des recettes d'ordre	745 000,00
		Total des recettes de fonctionnement	17 811 375,34
DEPENSES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
011	60636	Habillement et vêtements de travail	7 000,00
011	6064	Fournitures administratives	7 000,00
011	6068	Autres matières et fournitures	15 000,00
011	611	Contrats de prestations de services	58 000,00
011	615232	Entretien et réparations sur biens immobiliers - réseaux	25 000,00
011	61551	Entretien et réparation matériel roulant	-26 040,00
011	61558	Entretien et réparation autres matériels mobiliers	17 100,00

011	6156	Maintenance	2 500,00
011	617	Etudes et recherches	153 032,80
011	62268	Autres honoraires, conseils...	15 000,00
011	6228	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - divers	100 000,00
011	6236	Catalogues et imprimés et publications	-1 680,00
011	6248	Transports de biens et transports collectifs - divers	38 700,00
011	6251	Voyages, déplacements et missions	-3 100,00
011	6288	Autres services extérieurs	-5 760,00
65	65568	Contribution au fonds de compensation des charges territoriales	8 760,00
65	65748	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	15 314,32
65	65821	Déficit des budgets annexes à caractère administratif	-17 984,65
65	65888	Autres charges diverses de gestion courante	-726 793,91
66	66111	Intérêts réglés à échéance	50 000,00
66	66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	930,00
67	673	Annulation titres sur exercice antérieur	5 000,00
Sous-total des dépenses réelles			-263 021,44
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
023	023	Virement à la section d'investissement	18 074 396,78
Sous-total des dépenses d'ordre			18 074 396,78
Total des dépenses de fonctionnement			17 811 375,34

L'équilibre de la section de fonctionnement est ainsi préservé.

INVESTISSEMENT			
RECETTES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
-	-	Reports – Restes à réaliser 2022	8 793 619,24
001	001	Solde exécution de la section d'investissement reporté	1 471 299,88
13	13141	Subvention d'investissement rattachées aux actifs amortissables commune membres du GFP	77 989,00
13	1322	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables Régions	4 200,00
16	1641	Emprunt en euros	-18 244 347,29
27	276351	Groupement de collectivités - GPF de rattachement	140 271,57
Sous-total des recettes réelles			-7 756 967,60

041	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	300 000,00
041	2031	Frais d'études (intégration)	4 000 000,00
021	021	Virement de la section de fonctionnement	18 074 396,78
Sous-total des recettes d'ordre			22 374 396,78
Total des recettes d'investissement			14 617 429,18
DEPENSES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant en €
-	-	Reports – Restes à réaliser 2022	7 816 480,18
13	1321	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables - Etat et établissements nationaux	11 212,08
20	2031	Frais d'études	737 654,84
20	2051	Concessions et droits similaires	-824,00
204	2041511	Subventions d'équipement versées GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	628 090,08
204	20422	Subventions d'équipements aux personnes de droit privé – Bâtiments et installations	4 530,00
21	2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	-29 198,00
21	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	616 995,00
21	21828	Autres matériels de transport	100 000,00
21	21838	Autre matériel informatique	2 504,00
21	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	300,00
23	2312	Agencements et aménagements de terrains	-200 905,00
23	2313	Constructions	-241 783,00
23	2315	Installations, matériel et outillage techniques	155 000,00
27	276351	Groupeement de collectivités - GFP de rattachement	-27 627,00
Sous-Total des dépenses réelles			9 572 429,18
040	13911	Reprise subventions d'investissement	50 000,00
040	13912	Reprise subventions d'investissement	40 000,00
040	13913	Reprise subventions d'investissement	-30 000,00
040	139141	Reprise subvention d'investissement	700 000,00
040	13918	Reprise subvention d'investissement	-15 000,00
041	2313	Constructions – Intégration compte 2031	4000 000,00
041	2313	Constructions (récupération avances sur marchés)	300 000,00
Sous-Total des dépenses d'ordre			5 045 000,00
Total des dépenses d'investissement			14 617 429,18

La section d'investissement garde également son équilibre.

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver cette décision modificative n°3 du Budget principal de la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole.

Suite à une discussion, le Conseil communautaire approuve le rapport à l'unanimité des votes exprimés (2 abstention(s)) .

Le Président,

M. Gil AVÉROUS

Les Secrétaires de séance

M. Fabien BISTON

M. Christian BARON